

Vos questions / nos réponses

Dépendance au tramadol

Par [Ludo80700](#) Postée le 29/11/2025 19:05

Bonjour. Je souhaiterais arrêter le tramadol j'ai bientôt 40 ans et j'en prends depuis plus de 15 ans j'étais à plus d'une boîte par jour. Mais depuis la nouvelle lois sur les ordonnance sécurisée j'ai étais contraint de réduire à 8 par jours. La je n'arrive plus a descendre plus bas et je rechute très souvent. Mon médecin traitant me donne une ordonnance par mois en délivrance 2x par semaine mais je dépasse souvent les dosage. Je n'arrive plus a me passer d'en prendre et même travailler sans devient un enfer. Si vous avez des astuces ou des conseils à me donner ?

Mise en ligne le 03/12/2025

Bonjour,

Nous comprenons les difficultés auxquelles vous vous confrontez dans la poursuite du processus de diminution du tramadol. D'autant plus que vous le faites dans la contrainte semble-t-il. Il peut y avoir des paliers plus difficiles que d'autres à passer.

Il existe des traitements de substitution aux opiacés (licites ou illicites) pouvant être prescrit pour faciliter le sevrage. Ces médicaments de substitution sont aussi des opiacés prescrit dans un cadre légal rigoureux. Nous vous joignons un article sur ces traitements et les protocoles. Peut-être pourriez-vous prendre conseil auprès de votre médecin ou vous rapprocher d'un centre de consultation spécialisé pour discuter de cette possibilité. Vous trouverez des contacts en bas de message. Les consultations dans ces lieux sont individuelles, confidentielles et gratuites.

Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez revenir vers nous pour échanger plus directement. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

[Centre de soin - Association Addictions France](#)

19, rue des Annonciades
80700 ROYE

Tél : 03 22 87 84 10

Secrétariat : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Accueil du public : Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h ; jeudi 9h-12h 13h30-17h30

[Voir la fiche détaillée](#)

[Unité de soins en addictologie-Service de Soins de Suite et de Réadaptation](#)

1 ter rue de la pécherie
Centre Hospitalier Intercommunal Montdidier Roye
80700 ROYE

Tél : 03 22 73 45 45

Site web : www.chimr.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi 8h30 à 16h30

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- ["La substitution"](#)